

Publics visés :

Entreprises : Toutes les personnes souhaitant devenir Équipier de Première Intervention (E.P.I.)

Pré-requis :

- Néant.

Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de protection incendie.
- Acquérir les connaissances sur les feux
- Identifier les moyens pour la détection, la protection et l'intervention en cas d'incendie.

Contenu :

- Les principes des feux (combustion, théorie,...).
- Les classes de feux.
- Les agents extincteurs et les procédés d'extinction.
- Les dangers des fumées.
- Les principes d'évacuation.
- La sensibilisation à l'équipement individuel en « DAAF » (Détecteur Autonome Avertisseurs de Fumée).

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique.
- Formateur expérimenté (en 1^{er} secours Sapeur pompier professionnel) et en prévention des risques professionnels.
Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et mises en situation.

Durée : 0,5 jour par un Sapeur-pompier professionnel (Renouveau tous les ans)

Suivi : Émargement collectif et individuel

Évaluation des acquis :

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage.

Dates : Choisir dans la programmation établie par AFS Prévention ou à définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.